

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

N° 2021/044

SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2021

| NOMBRE DE MEMBRES | | |
|--------------------------------------|-------------|---|
| Afférents au Conseil Municipal | En exercice | Qui ont pris part à la Délibération |
| 29 | 29 | 26 |

Date de la Convocation

15/11/21

Date d'Affichage

29/11/21

Objet de la Délibération

**Décision modificative n°1 sur le
budget communal 2021**

L' an deux mille vingt et un, le vingt-deux novembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des loisirs, sous la présidence de **M. Christophe Tountevich, Maire.**

Présents : Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, FIERLEJ, DAGUES BIE, PADRA, PEGUES, MEYER, GOMES, RECH, LOUBEAU, MARC, EVEN, DASSENOY, PANAVILLE, SANDOVAL, SARICA, COMBLET

Absents : Mme VITRICE, Mme MONFRAIX, M. CHONG-KEE

Mme GARCIA procuration à Mme TRIAES

M. SUC procuration à Mme DASSENOY

M. AÏTA procuration M. MARC

Mme RANCHET procuration à Mme FIERLEJ

Mme LEROUX procuration à M. DAGUES-BIE

Mme DEGEILH procuration à Mme SANDOVAL

M. DOLAGBENU procuration à M. SARICA

Secrétaire : M. MEYER

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le compte de gestion 2019 de la commune retrace les résultats de fonctionnement et d'investissement issus de la dissolution du SIVOM du canton de Saint-Lys dont la commune était membre.

Ces résultats ont été reportés dans les prévisions du budget 2021, il convient cependant d'effectuer une correction à la demande de la Trésorerie, pour le report de la section de fonctionnement (- 5468.07 €) afin d'être conforme à la reprise des résultats de 2020 soit un excédent de fonctionnement cumulé de 1 393 054.74 €.

En conséquence, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de voter la décision modificative suivante :

| | Résultat de clôture CDG 2020 | Budget primitif 2021 | DM |
|----------------|------------------------------|---|--|
| INVESTISSEMENT | 659 419.63 € | R001 : 659 419.63 € | |
| FONCTIONNEMENT | 1 393 054.74 € | D002 : 5 468.07 € R002 : 698 522.81 € c/1068 : <u>700 000.00 €</u> 1 398 522.81 € | D002 : - 5 468.07 € R002 : - 5 468.07 € |

Ainsi fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,
M. le Maire,

Christophe Tountevich

